

Laurence ROSIER, *Le discours rapporté en français*

Paulette Roulon-Doko

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/clo/1166>

DOI : 10.4000/clo.1166

ISSN : 2266-1816

**Éditeur**

INALCO

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 janvier 2009

Pagination : 151-155

ISBN : 978-2-85831-182-8

ISSN : 0396-891X

**Référence électronique**

Paulette Roulon-Doko, « Laurence ROSIER, *Le discours rapporté en français* », *Cahiers de littérature orale* [En ligne], 65 | 2009, mis en ligne le 01 mars 2013, consulté le 16 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/clo/1166> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/clo.1166>

---

Ce document a été généré automatiquement le 16 décembre 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# Laurence ROSIER, *Le discours rapporté en français*

Paulette Roulon-Doko

---

## RÉFÉRENCE

Laurence ROSIER, *Le discours rapporté en français*, Paris, Ophrys, « L'essentiel français », 2008, 148 p.

- 1 Une brève introduction présente le discours rapporté (DR) qui regroupe toutes les « formes linguistiques qui marquent, de façon plus ou moins univoque, le discours d'autrui. » (p. 1) afin de proposer « une synthèse des théories et des pratiques du DR contemporain » (p. 2). La notion de discours dans le DR recouvre des paroles et des écrits, voire des pensées, des croyances et des opinions (p. 5).
- 2 Un premier chapitre « Histoire, terminologie, médiation » précise que dès l'Antiquité latine « la réflexion sur les formes du DR n'est pas spécifiquement grammaticale, elle est textuelle et discursive » (p. 11). Quant au couple DD/DI, bien que déjà mentionné au XVII<sup>e</sup> siècle, ce n'est qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que l'identification formelle du discours indirect libre (DIL) renouvelle son analyse, en particulier face au discours indirect (DI) traité traditionnellement comme une subordination, et au discours direct (DD) traité, lui, plus marginalement au chapitre ponctuation et qui « devient donc grammatical à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle » (p. 13). À propos des formes historiques du DR, L. Rosier retient « un principe général : celui de la *porosité des énonciations*, entre narration et dialogue, entre formes du DR qui alternent dans les mêmes énoncés » (p. 16) et, soulignant la *mixité formelle* des DR, propose un traitement à la fois « cotextuel (l'environnement linguistique) et contextuel (le genre de discours et la situation) » (p. 17). Suit une présentation des significations du verbe *rapporter* dans ses diverses acceptions, distinguant en particulier le discours rapporté *stricto sensu*, le discours représenté, le discours interprété et le discours en circulation. Rappelant ensuite que le DR joue aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, elle s'attarde sur les spécificités du DR à l'oral et conclut sur la

nécessité d'une part de distinguer entre formes orales et formes écrites du DR et leur interrelation, et d'autre part de prendre en compte la question de la fidélité ou de la fiction selon les genres de discours.

- 3 Un deuxième chapitre « Théories » traite tout d'abord des approches énonciatives – sujet parlant et enchevêtrement des voix (qui parle à qui ?) – selon trois perspectives. La première étudie le DR et l'autonymie en référence aux théories de Jacqueline Authier qui intègre la problématique grammaticale (DD et DI) et stylistique (DIL) dans le cadre plus large de « la représentation du discours autre et d'une réflexion renouvelée sur la réflexivité langagière » (p. 36), distinguant autonymie de citation. Dans cette optique, le DD relève de l'autonymie. Cependant, l'analyse syntaxique des formes du DR montre des différences et la textualité y est construite et reconstruite en discours (p. 38). La deuxième rappelle que les concepts de polyphonie (mise en scène de plusieurs voix) et de dialogisme (conception interactive du discours) englobent le DR qui « est considéré comme un cas particulier et marqué de double énonciation » (p. 38). Les diverses théories cherchent à distinguer les protagonistes de cette double énonciation [sujet parlant, locuteurs ou énonciateurs hiérarchisés] et à la situer à la lisière de l'énoncé, du discours et du texte. Le courant praxématique traite de l'articulation entre dialogal (plusieurs locuteurs) et dialogique (plusieurs énonciateurs) définissant ce dernier comme « la capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix de l'énonciateur, une ou plusieurs autres voix qui se hiérarchisent du point de vue énonciatif » (p. 39). Pour le DR, trois questions seront donc prises en compte : a) la désignation et l'identification des différents sujets et de leurs discours ; b) les frontières entre DR et formes de dialogismes ou de polyphonie plus masquées et c) les liens entre les points de vue, les attitudes mises en scène dans le discours et la parole rapportée. La troisième approche traite des notions de sur-énonciation, si l'énonciateur est valorisé par rapport au producteur physique, de sous-énonciation si l'énonciateur est anonyme, et d'effacement énonciatif qui consiste à supprimer des marques d'énonciation (embrayeurs) ou à poser un énonciateur universel, phénomène dont Maingueneau rend compte en termes d'*aphorisation* (exemple slogan) et de *participation* (exemple proverbe où la citation même autonome se marque par un décalage). Suit une présentation de trois notions utiles pour l'analyse du DR : la transposition, le mélange (mixtes, marquage syntaxique du DI et marques énonciatives du DD) et la liberté. Enfin est élaborée une grammaire du DR reprenant la définition de Wilmet selon laquelle « une phrase est un énoncé + une énonciation » (p. 48) de sorte que le DD a deux phrases et deux énonciations et le DI a une phrase complexe avec une énonciation dans la phrase enchâssante et une énonciation intra-phrastique. Le rapport discours citant/discours cité est ensuite étudié selon trois axes : a) la notion de discours attributif ; b) le point de vue syntaxique du rapport hiérarchique entre discours cité et discours citant ; c) le point de vue énonciatif et donc la hiérarchie entre les énonciateurs mis en scène dans le discours que l'auteur se propose d'articuler entre eux en offrant une organisation en *continuum* qui « permet de dépasser la question de la transposition mécaniste d'un discours à un autre et propose une vision graduelle et fine des mécanismes généraux des dédoublements énonciatifs du DR » (p. 51). L'approche graduelle adoptée n'empêche pas de respecter la « fracture linguistique » entre DD et DI (p. 52). En français, le *continuum* est le suivant : DIL < DI < DI mimétique < DD + que < DD < DDL < énoncés doxiques. Les formes du discours narrativisé, du *on-dit* et le conditionnel du DR se placent à gauche du DIL, ainsi que les formes *selon X* dont l'analyse est plus problématique.

- 4 Le troisième chapitre « Formes » présente tout d'abord les marques canoniques du DR que sont les DD et DI [un discours citant et un discours cité grammatical] et les DIL et DDL (environnement cotextuel). Viennent, en premier les verbes (V) « introducteurs » qui peuvent introduire aussi bien un DD qu'un DI, présentés dans leur diversité ou leur spécialisation et systématiquement illustrés d'exemples. Suit une description des expressions particulières qui peuvent servir d'introducteurs et que l'auteur nomme « profileurs » (genre, style, type...) (p. 59). Dans le cas des discours libres, c'est la perception d'un cotexte d'interlocution qui produit l'interprétation du DR. Enfin, des syntagmes peuvent servir d'ouvreur : « votre voix », ou encore la mention du nom de celui à qui le discours est attribué. Une place particulière est ensuite faite à l'incise dont le statut est discuté (modalisation ou rôle syntaxique *sp.* ?), avant de conclure que c'est un phénomène énonciatif et textuel dont les « capacités attributives et expressives » permettent « d'articuler des plans d'énonciation directe et indirecte et d'intégrer plus largement les DR à la structure textuelle » (p. 68). La concordance des temps est à son tour longuement présentée, se restreignant cependant à « l'alternance des temps imparfait et présent [...] dans le DI et les formes mixtes » (p. 69) et s'inscrivant dans le cadre de la réflexion sur les temps de Marc Wilmet dans sa *Grammaire critique du français*. Sous le titre « Personnes et déictiques » sont présentés le passage de troisième délocutive aux personnes interlocutives, puis l'actualisation progressive du discours cité associée à une émancipation syntaxique et à une indépendance énonciative du discours citant. Suivent les transpositions de déictiques (ici > là ; maintenant > alors...) dont il est souligné qu'elles peuvent ne pas avoir lieu si par exemple le responsable du discours citant est au même endroit que celui dont il rapporte les paroles (p. 76), puis les discordanciels qui sont des mots, expressions ou constructions permettant de produire un décrochage énonciatif et donc de repérer au moins deux espaces énonciatifs. Ils peuvent marquer l'ouverture d'un discours et vont toujours dans le sens d'une actualisation du discours cité. Les signaux d'ouverture ou de clôture ne sont pas, eux, considérés comme des discordanciels. Plusieurs types sont ici présentés : des connecteurs (mais, après tout, somme toute), des ruptures modales (assertion > auxiliaires modaux, sur-assertion [non, assurément]), des interjections (ah !), des phrases nominales (impossible de...), des ruptures lexicologiques (Monsieur du langage des domestiques) et des démonstratifs, qu'ils soient endophoriques (réfèrent au cotexte) ou exophoriques (réfèrent à la situation ou à la mémoire du discours). Enfin les marqueurs graphiques (guillemets, parenthèses, tiret...) sont présentés, ainsi que leurs variations, leur extension, le surmarquage possible du DD ainsi que les exploitations stylistiques qu'ils permettent.
- 5 L'étude des formes libres repérables cotextuellement distingue les DIL narratif et mimétique et les formes graduelles du DDL. Dans le cas du DIL, le marquage minimum comporte un verbe à l'imparfait ou au conditionnel avec une troisième personne et une modalité décalée facultative, tandis que pour le DDL, c'est la rupture entre temps de l'espace énonciatif et les verbes conjugués au présent, passé composé ou futur du DD ou le changement de personne (3S > 1S par exemple) qui est à prendre en compte.
- 6 L'auteur distingue pour les formes mixtes qui « décloisonnent les frontières entre DD et DI » (p. 94), un DR neutre (du point de vue énonciatif) qui correspond à des énonciations génériques, des proverbes, des lieux communs dits *participations* selon Maingueneau ; un DD avec *que* où la littéralité est mise en avant, avec un effet possible d'hyperréalisme ; un DI marqué typographiquement ou mimétique et un DI sans *que*.

- 7 Aux confins du DR sont présentées tout d'abord les prises en charge et modélisations en discours second (conditionnel > deux espaces énonciatifs et mise à distance [il paraît que, soi-disant, prétendu, présumé...], puis les formes en *selon X* et autres attributions du dire où des compléments modaux nuancent l'assertion de la phrase et font entendre sous l'énonciateur E1, un(e) qui peut plus ou moins s'actualiser... (p. 103). Toutes ces modalisations peuvent faire apparaître un véritable second énonciateur E2, à l'instar du DD. Enfin, l'auteur s'interroge sur la valeur à attribuer au discours narrativé qui, manifestant un discours citant sans discours cité, est traité comme un événement et intègre la narration (p. 105) et conclut que « le discours narrativisé condense, en un discours citant, un DR, sous une forme verbale ou nominale. [...] Il peut servir d'amorce à des DR plus ou moins littérales ou expansées » (p. 107).
- 8 Le quatrième chapitre « Contextes » met en perspective le DR avec les différents genres de discours. L'auteur y traite en particulier de la citation dans le discours scientifique, puis de l'argumentation en DR en distinguant, à la suite de Ruth Amossy, « une visée argumentative d'une *dimension* argumentative » (p. 115), et ensuite du DR et de la traduction. Enfin, l'auteur présente des formes spécifiques telles les formes récursives et l'autocitation, puis envisage de nouvelles perspectives d'étude du DR prenant en compte les nouvelles pratiques matérielles (Internet) et les pratiques sociales liées au fait de « rapporter » (potins, ragots, mais aussi dénonciation).
- 9 Une conclusion récapitulative clôt l'ouvrage qui est suivie d'un glossaire très utile pour le lecteur, puis de références bibliographiques mentionnées comme des « repères », et d'un site en ligne dédié au DR (<http://www.ci-dit.com>) et enfin, d'un index des termes principaux.
- 10 Cet ouvrage savant, qui propose une synthèse très complète du discours rapporté en français, offre au lecteur une présentation claire dont la lecture est facilitée par l'abondance des exemples qui illustrent systématiquement les problèmes abordés et lui donneront des éléments de référence pour comprendre au mieux les débats actuels dans ce domaine.